



**INVITATION
GAÉTAN-BOUCHER**

Les 7 et 8 Novembre 2014

Détail de sanction – Compétitions Clubs, Inter-clubs et Inter-régions

Cpa St-Hubert

ANNONCE LA TENUE DE INVITATION GAÉTAN BOUCHER 2014

Dates : 7 & 8 Novembre 2014

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme sport-étude reconnu peut également s'inscrire si la région du sport-études est invitée.

- 1) Rive-Sud
- 2) Lac-Saint-Louis
- 3) Laval
- 4) Richelieu-Yamaska

Président(e) comité organisateur : Lise Boucher

Téléphone : 450-443-9582 Courriel : lise.patch@videotron.ca

Président(e) de la compétition : Lise Boucher

Téléphone : 450-443-9582 Courriel : Lise Boucher

Représentant technique : Helen Lambrinakos Raymond & Mario Sénécal

Spécialiste de données en chef : Dominique Petit

Spécialiste de données informatiques : Luc Sans Cartier

PATINAGE QUÉBEC

N° DE SANCTION : IR-14-017

NOM DU CLUB HÔTE : C.P.A. St-Hubert

SITE INTERNET : ww.cpasthubert.ca

COURRIEL : cpasthubert.com

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Centre sportif Rosanne Laflamme

7405 Terrasse du Centre

St-Hubert Qc

J3Y 7Z6

Téléphone : 450-463-7161

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de Glace 1 85 X 200

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.
- B) Restrictions approuvées par le comité provincial :
 - a. une médaille de participation sera remis à la 4eme position

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être reçus au plus tard le 26 Septembre 2014 à l'adresse suivante :

5743 terrasse Morency
St-Hubert Québec
J3Y 6Y4

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Frais d'inscriptions

75 \$ par événement en CPC

55 \$ par événement **STAR 4**

50 \$ par événement **STAR 1-2-3**

125 \$ par catégorie de compétition (combiné court & long)

35 \$ chaque événement supplémentaire

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Cpa St-Hubert et datés **au plus tard le 26 septembre 2014.**

Aucun chèque postdaté après le 26 septembre 2014 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 25 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

8.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

9.0 Calcule des résultats

- CPC** Veuillez prendre note que la méthode de Calcul par points cumulatifs sera utilisée pour toutes les épreuves.
- Pour les catégories Patinage Plus, STAR 1 à 4, les résultats des patineurs sont calculés séparément, car les patineurs ne concourent pas les uns contre les autres pour un classement. Les récompenses sont décernées en fonction des normes de performances atteintes (Participation, Bronze, Argent ou Or).**

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire). Le niveau 1 complété est exigé pour tous les entraîneurs à l'exception des nouveaux entraîneurs (carte photo d'entraîneur comme preuve d'éligibilité).

12.0 Frais d'admission

Gratuit

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

13.0 Prix – Volet épreuve CPC

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

13.1 Prix – Volet STAR

Pour les patineurs des catégories Patinage Plus, STAR 1 à 3, ils recevront un ruban selon la norme de performance atteinte.

Pour les patineurs de la catégorie STAR 4 des médailles seront remises au trois (3) premiers selon la norme de performance atteinte.

14.0 Trophée perpétuel

Un trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera disponible sur le site Internet après la date limite des inscriptions

16.0 Formation des groupes

Pour les catégories de l'annexe 1 – patinage compétitif, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

Pour les catégories STAR 1 à 5 :

- STAR 1 à 3 : grouper les concurrents par âge
- STAR 4 & 5 : moins de 10 ans / moins de 13 ans / 13 ans et plus

17.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : à confirmer sur place \$

18.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.